COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES
Vals d'Aix et Isable

DE2026_1510_02

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Nombre de conseillers
en exercice : 30
Présents : 24
Pouvoirs : 5
Votants : 29
Pour : 29
Contre : 0
Abstentions : 0

Le vingt octobre deux mille vingt-six, à 20 heures 00,
Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de GOFFOZ Alain (CCVAI), en session ordinaire.
Date de convocation :

PRESENTS :
BOUTTET Ludovic (CCVAI) BRAY Christian (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) LELEU Pascal (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI) GLATZ Jean-Pierre (CCVAI) MARIN Justine (CCVAI) LOCQUET Philippe (CCVAI) FOREST Jean-Michel (CCVAI) FAUSSURIER Martine (CCVAI) DALLERY Bernadette (CCVAI) SAPEY Eliane (CCVAI) VEILLAS Vincent (CCVAI) MIGNERY Stéphane (CCVAI) JUNET Yannick (CCVAI) DUBOST Marie-Paule (CCVAI) DALLIERE Julien (CCVAI) LAVAL Benoït (CCVAI) GARDANT Josette (CCVAI) VAGINAY Ludovic (CCVAI) FIZET Marie (CCVAI)

ABSENTS :
SIMON Guy (CCVAI)

ABSENTS EXCUSES :

POUVOIRS :
CLEMENT Françoise (CCVAI) représentée par BRAY Christian (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) représenté par GUILLOT Lucien (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) représenté par MATHELIN Sandra (CCVAI) LAFAURIE Lucie (CCVAI) représentée par MARIN Justine (CCVAI) MOREAU Olivier (CCVAI) représenté par GOFFOZ Alain (CCVAI)

SECRETAIRE DE SEANCE :
MATHELIN Sandra (CCVAI)

OBJET : Attribution d'un fonds de concours au titre du "Fonds Vert" intercommunal à la commune de BULLY pour le projet de rénovation d'un logement communal

Date de transmission de l'acte: 20/10/2026
Date de reception de l'AR: 20/10/2026
042-244200614-DE2026_1510_02-DE
AGEDI

VU le Code général des collectivités territoriales (CGCT), et notamment son article L. 5214-16 V (ou L. 5216-5 VI selon le statut de l'EPCI) encadrant le versement de fonds de concours entre un établissement public de coopération intercommunale et ses communes membres ;

VU la délibération n° DE2026_2506_09 du Conseil Communautaire en date du 25 avril 2026 portant modification du règlement d'attribution des fonds de concours aux communes « création d'une aide complémentaire en faveur des investissements verts » ;

VU la délibération du conseil municipal de BULLY en date du 07 septembre 2026 sollicitant un accompagnement financier pour l'installation d'une pompe à chaleur et le changement des menuiseries dans un logement communal ;

VU la délibération du Conseil Municipal de la commune de BULLY approuvant le projet, son plan de financement d'un montant de 9 914,27€ HT et sollicitant le fonds de concours d'un montant de 1 000€

CONSIDÉRANT que l'opération présentée s'inscrit pleinement dans les objectifs de performance environnementale et de transition énergétique portés par l'intercommunalité ;

Le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés

ARTICLE 1 : DECIDE l'octroi du fonds de concours « vert » d'un montant de 1 000€ à la commune de BULLY

ARTICLE 2 : AUTORISE le président à signer tous les documents y afférents

ARTICLE 3 : DIT que les crédits sont inscrits au budget 2026

COPIE CERTIFIEE CONFORME
A Saint-Germain Laval, le 20/10/2026

Le Président,
GOFFOZ Alain (CCVAI)

Le secrétaire de séance,
MATHELIN Sandra (CCVAI)

Certifié exécutoire par le Président compte tenu
de la réception en Sous-Préfecture le : 20/10/2026
et de la publication le : 20.10.2026
Le Président,



Date de transmission de l'acte: 20/10/2026
Date de reception de l'AR: 20/10/2026
042-244200614-DE2026_1510_02-DE
AGEDI